

Conventions Agglomération - France Télécom WiFi : encore une première européenne...

L'Agglomération de Montpellier est à la pointe de l'innovation en matière de technologies de l'information et de la communication telles que le WiFi et le haut débit. Deux conventions ont été signées avec France Télécom qui placeront la Communauté d'Agglomération en tête des territoires les mieux équipés d'Europe d'ici fin 2005.

“Soutenir la compétitivité des entreprises de l'Agglomération et faciliter la vie quotidienne de l'ensemble des habitants du territoire sont les deux grands principes qui fondent aujourd'hui notre engagement avec France Télécom”, a déclaré Georges Frêche, président de Montpellier Agglomération, lors de la signature de deux conventions de partenariat intitulées “Agglo-

mération innovante” et “Quartier WiFi Access” qui propulseront la Communauté d'Agglomération à la pointe du numérique. Cette technologie est mise au service des entreprises et des habitants du territoire. “Avec cet engagement, nous immergeons davantage encore notre Agglomération au cœur de la modernité et de l'innovation”, a-t-il ajouté.



Georges Frêche, président de Montpellier Agglomération, et Didier Lombard, PDG de France Telecom, ont signé deux conventions de partenariat.

98,2% du territoire couvert en ADSL fin 2005

La convention "Agglomération Innovante" a pour objet de développer les infrastructures de réseaux haut débit et les services innovants sur le territoire de l'Agglomération. Elle prévoit notamment l'accélération de la couverture en haut débit et très haut débit sur le territoire de l'Agglomération. Ainsi, la couverture ADSL sur le territoire de l'Agglomération passera de 94,4% à 98,2% fin 2005. Autre innovation apportée par cette convention, le développement du très haut débit dans les Zones d'Activités d'Entreprises de l'Agglomération et le développement d'usages innovants tels que le "WiFi-ifontaine", "M Ticketing", "TéléNetCité" et "Immeuble intelligent" (lire encadré ci-contre).

Le projet le plus ambitieux d'Europe en matière de WiFi

La deuxième convention signée avec France Télécom, nommée "Quartier WiFi Access", concerne l'équipement de 85 sites en WiFi au sein de l'Agglomération (lire encadré ci-dessous). Ces sites où se concentrent des établissements sont équipés en WiFi avec Orange. Ils permettront aux visiteurs d'accéder à Internet en haut débit et sans fil. Les habitants, touristes et professionnels, de passage dans ces sites pourront ainsi plus facilement consulter leurs e-mails et se connecter à Internet ou à leur Intranet d'entreprise. Cette opération qui renforce l'attractivité de l'Agglomération de Montpellier vise également à soutenir son développement économique.

Les 85 quartiers WiFi access de l'Agglomération

- Les sites d'Enjoy Montpellier : Corum, Zénith Sud, Parc des expositions
- Ecole des Beaux-Arts, musée Fabre, Office de tourisme de Montpellier
- Les pépinières d'entreprises : Cap Alpha, Cap Omega (photo)
- Les hôtels d'entreprises du Millénaire, d'Euromédecine et de Cap Gamma
- Les 4 missions locales d'insertion, les 8 Maisons de l'Agglomération, les 11 médiathèques
- Les équipements sportifs gérés par Montpellier Agglomération : Palais des sports René Bournol, complexe Ovalie, stade de La Mosson Mondial 98, stade Sabathé, patinoire Végapolis à Odysseum et les 11 piscines de l'Agglomération
- Les 31 mairies de l'Agglomération
- Le théâtre des Treize Vents
- Le planétarium Galilée (Odysseum)
- L'aquarium Mare Nostrum (Odysseum)
- L'Opéra Comédie
- Le Centre Chorégraphique National de Montpellier
- Le Conservatoire National de Région
- La salle Victoire 2 à Saint Jean de Védas



Des services innovants "Wifi-ifontaine"



Pour faciliter les déplacements dans le tramway et, lors des haltes aux stations, accéder à tout instant à des informations pratiques (horaires de passage des bus, tram), actualité culturelle, sportive...

"M Ticketing"

Pour simplifier l'achat de billets sur des sites très fréquentés ou lors d'événements drainant d'importantes foules de spectateurs, évitant ainsi de longues files d'attente. Le déploiement de ce service pourrait être envisagé, par exemple, pour fluidifier les entrées du stade de la Mosson ou celles du musée Fabre.

"TéléNetCité"

Solution de vidéo interactive clé en main permettant de mettre en ligne sur Internet, facilement et en toute autonomie, des contenus multimédias afin d'optimiser la communication avec le public. Exemples : mise en ligne de discours politiques, présentation de projets, informations à caractère économique et touristique, conférences de presse, vœux, reportages, retransmission des Conseils d'Agglomération...

"Immeuble intelligent"

Ce service concerne le déploiement à l'Hôtel de l'Agglomération de nouvelles technologies offrant une large gamme de services enrichis dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). (Exemple : annuaire vocal).

Qu'est-ce que le WiFi ?

WiFi est un jeu de mot sur le terme anglais Hifi (High-Fidelity) appliqué aux réseaux sans fil (Wireless Fidelity). Cette technologie de communication sans fil fonctionne par des liaisons radio rapides entre des terminaux et des bornes reliées aux réseaux haut débit. Grâce aux bornes WiFi, l'utilisateur, particulier ou entreprise, se connecte à Internet ou au système d'informations de son entreprise et accède à de nombreuses applications. Cette technologie est complémentaire avec les réseaux ADSL, réseaux d'entreprise ou encore les réseaux mobiles comme GPRS/UMTS. (L'UMTS est déployé dans l'Agglomération depuis décembre 2004).